

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

À annoncer 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE JOUGLA, rue Gioffredo, 4.
à l'AGENCE-DALCOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 27 Août 1872.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 22 de ce mois, a nommé Consul de la Principauté à New-York, M. Auguste-Antoine Jacquemin en remplacement de M. Jean-Hippolyte Rouhaud, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES.

L'avenue du Casino, à Monte Carlo, a été complantée d'eucalyptus. Lorsque ces arbres, qui poussent très rapidement, auront atteint une certaine hauteur, cette avenue formera une des plus délicieuses promenades de la Principauté.

Les eaux du Ténio arrivent depuis quelques jours déjà à la grande fontaine de la place du Palais; les ouvriers posent actuellement les conduites chargées de les distribuer aux bornes-fontaines de la ville.

Notre établissement balnéaire est toujours fréquenté, matin et soir, par de nombreux baigneurs.

Nous avons reçu, dans le courant de la semaine passée, les éclaboussures de quelques légers orages; aussi la température a-t-elle baissé dans des proportions notables. Nous jouissons de vraies soirées d'automne.

L'Autorité, toujours pleine de sollicitude pour le bien-être des habitants, vient de publier l'arrêté ci-après :

ARRÊTÉ.

Nous, Maire de la ville de Monaco,
Considérant que, dans l'intérêt de la santé publique, il est nécessaire de prendre toutes les mesures de salubrité propres à prévenir des maladies,
Considérant qu'il existe dans la ville, dans le quartier du port et de la Condamine, des latrines publiques et dans diverses propriétés particulières des dépôts d'immondices et des réservoirs contenant des eaux stagnantes et insalubres,
Vu l'article 139 de l'Ordonnance sur la police générale, en date du 6 juin 1867.

ARRÊTONS.

ARTICLE 1^{er}.

Les latrines publiques seront provisoirement fermées et leurs fosses vidées immédiatement par les propriétaires.

Ces latrines ne pourront être rouvertes que sur notre autorisation.

ART. 2.

Les dépôts d'immondices et les eaux stagnantes existant dans les propriétés particulières seront également enlevées sans retard par les propriétaires.

ART. 3.

A défaut d'exécution immédiate des dispositions prescrites par les articles qui précèdent, elles seront exécutées par les soins de la police aux frais des propriétaires, sans préjudice des peines portées à l'article 193 de l'Ordonnance sus énoncée et, s'il y a lieu, des peines édictées par l'article 195 de la même Ordonnance.

ART. 4.

Les commissaires et les agents de police sont chargés de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, le 26 août 1872.

Pour le Maire,
L'Adjoint,
E. DE LOTH.

VU ET APPROUVÉ :

Le Gouverneur Général,
Pour ED. IMBERTY.

L'Illustration Européenne, journal paraissant à Bruxelles, publie dans son numéro du 10 de ce mois, un beau portrait de S. A. S. le Prince, accompagné de la notice biographique suivante :

CHARLES III, PRINCE SOUVERAIN DE MONACO.

Charles III, prince souverain de Monaco, est né le 8 décembre 1818; il reçut à Paris une instruction distinguée et une éducation tout à fait française; marié le 28 septembre 1846 à la princesse Antoinette, de l'illustre famille belge de Mérode, il ouvrit à cette époque ses salons au grand monde parisien et aux membres de la diplomatie européenne.

La haute Société a conservé le plus agréable souvenir des réceptions cordiales et élégantes que lui offraient le futur souverain de Monaco, alors dans tout le prestige de sa jeunesse, et la princesse héréditaire aussi gracieuse que spirituelle.

C'est le 20 juin 1856 que le prince a succédé à son père, Florestan I^{er}, sous le nom de Charles III. Déjà avant de régner, il avait donné, lors des événements de 1848, des preuves de sa grande capacité et d'un courage digne de sa race. Une fois sur le trône, il déploya plus librement ses remarquables aptitudes, et l'on peut dire hardiment que de son avènement date

une nouvelle ère dans l'histoire de la principauté et la prospérité matérielle de Monaco.

Sous une main moins habile que celle de Charles III, l'état de Monaco aurait disparu comme tant d'autres à la suite de la guerre de 1859 et des usurpations de la maison de Savoie; il en sortit au contraire dans les conditions d'une vitalité nouvelle, amoindri quant à l'étendue du territoire, mais délivré des liens toujours dangereux de la protection, avec tous les avantages et toutes les libertés d'une pleine et honorable indépendance.

Quand on a connu le Monaco d'il y a 20 ans seulement, et qu'on le compare à celui d'aujourd'hui, on reste étonné de tous les progrès accomplis sur ce coin de terre privilégié. On n'y admire pas seulement les améliorations matérielles sur la plus large échelle: voies nouvelles et variées de communication, hôtels splendides, larges boulevards plantés, jardins plus beaux que ceux d'Armide, villas pittoresques, luxe des grandes villes, attractions multiples pour le monde riche et élégant, pour les touristes et les grands seigneurs, eaux abondantes, gaz, partout aisance et propreté; grâce au concours intelligent de la Société des bains, Monaco n'a rien à envier sous ce rapport et il est devenu le rendez-vous de la haute fashion cosmopolite.

Mais Charles III s'est surtout occupé du développement religieux, intellectuel et moral de la principauté, car il sait que là est la base solide des gouvernements comme des sociétés.

Prince catholique, Charles III a obtenu du Saint-Siège la faveur d'ériger l'église de Monaco en diocèse indépendant, avec un prélat étendant sa juridiction sur la principauté et ne relevant que de Rome.

Prince lettré, Charles III a doté le pays de nombreux établissements d'instruction et de charité. On lui doit un hôpital pour les malades et les invalides, un bureau de bienfaisance pour les indigents, une salle d'asile pour les petits enfants, un orphelinat et un ouvroir pour les jeunes filles pauvres.

Ajoutons à tous ces bienfaits le dégrèvement complet des impôts. Il n'existe dans ce charmant pays, baigné par les flots bleus de la plus belle des mers sous cet adorable climat, ni droits de douane, ni contributions, ni patentes, en un mot aucune charge directe ou indirecte. On peut dire que Monaco est un pays unique à la fois comme situation et comme administration paternelle. Qui ne voudrait vivre dans cet Eldorado, ou au moins y passer un de ces hivers si doux qu'on ne peut mieux comparer qu'au plus favorisé des printemps de notre climat?

Aussi la modeste principauté de Monaco a pris, sous Charles III, une véritable importance au point de vue des relations internationales. Elle a maintenant des ministres accrédités auprès de plusieurs grandes cours, et des consuls dans les principales villes de l'Europe et du Nouveau Monde.

Le gouvernement de Monaco sous Charles III est devenu une puissance. Le prince se fait une fête de recevoir, l'hiver, les hôtes illustres, ses frères en royauté, dans ce château si pittoresquement situé et auquel les restaurations récentes, qui, soit dit en passant, sont des plus heureuses, n'ont rien enlevé de ses vieilles gloires et de sa vieille noblesse.

FÉLICIEN BAGGERMAN

Le *Journal de Nice* a publié, ces jours derniers, une longue lettre sur Monaco dont nous nous faisons un plaisir d'extraire les passages suivants; ils prouvent que les étrangers savent apprécier les progrès immenses qu'a faits notre pays depuis une dizaine d'années.

Mon cher Directeur,

... Me voici donc à Monaco où je suis venu faire ma cure hydromaritime graduée qui commence par les bains chauds d'eau de mer pour finir par les bains froids sur la plage. Logé dans l'excellent hôtel des Bains, situé sur le rivage, je n'ai qu'à sortir de ma chambre pour suivre mon traitement. Les bains au rez-de-chaussée, l'hôtel au premier étage; c'est parfaitement conçu et je comprends maintenant le succès des Bains de mer de Monaco, uniques dans leur genre.

Il y a plus de dix ans que je n'avais vu ce charmant petit pays dont les transformations tiennent du miracle. Ce que peut produire l'intelligence de l'homme alliée au capital, ce nerf de toute chose, est résumé ici entre deux promontoires: la pointe de Monaco et la pointe de Monte Carlo. Entre ces deux caps existe l'adorable crique, à fond de sable, à l'extrémité de laquelle se trouvent placés, ainsi que je viens de vous le dire, l'hôtel et les Bains. Les Bains forment un vaste parallélogramme; ils sont divisés en deux ailes reliées par un élégant pavillon servant de bureau et d'entrée principale. L'aile droite est réservée aux hommes, l'aile gauche aux dames. Tout le premier étage, ayant quarante fenêtres de façade sur la mer et sur le boulevard de la Condamine, est occupé par l'hôtel.

Je ne vous décrirai pas tout ce qui a été fait par l'administration du Casino dans cet adorable et fortuné coin de terre. On a assez parlé de Monaco pour que je n'y revienne pas sans m'exposer à rabâcher. Tout ce que je puis dire c'est que le créateur de tout cela, le maître de la maison, peut être fier de son œuvre! Ce dont on a moins parlé c'est de l'admirable établissement d'hydrothérapie-maritime que l'on trouve ici, et qui est l'objet principal de ma lettre, pour laquelle je vous demande l'hospitalité.

Vous savez que je me suis beaucoup occupé, dans le temps, de balnéation-maritime; aussi est-ce avec un véritable plaisir que j'ai trouvé ici une installation qui m'a rappelé l'établissement similaire des Catalans de Marseille, avec cette différence qu'ici la situation est incomparable, tandis que celle des Catalans est déficiente....

Les bains de Monaco sont très suivis de 6 à 9 heures du matin et de 4 à 6 heures du soir. Il est des moments où, malgré le grand nombre de cabines, il faut attendre son tour.

Les habitants de l'hôtel prennent généralement leur bain à 5 heures avant le dîner. A 6 heures, la table est servie pour ainsi dire au bord de la mer, au milieu des bienfaites et apéritives effluves marines. Puis chacun de monter à Monte Carlo pour passer agréablement la soirée. Les abords du Casino, c'est-à-dire tout Monte Carlo, sont splendidement éclairés; on dirait une illumination et non point un éclairage ordinaire; quelle profusion de lumière!... c'est féerique!

L'orchestre, durant la saison d'été, joue dehors. Il est placé sur la terrasse-belvédère, en arrière de la grande véranda qui couvre le vaste perron de la façade du Casino. A droite sur la place ou l'esplanade du Casino se trouve le café, dont la terrasse est fort

recherchée par les consommateurs-auditeurs; à gauche le grand hôtel de Paris et au milieu un grand bassin à eaux jaillissantes, garni de fleurs et entouré de bancs pour le public.

Je n'aime pas l'emplacement choisi pour l'orchestre. Il est placé dans de mauvaises conditions d'acoustique. Perché à une grande élévation au-dessus des auditeurs il ne peut produire tout l'effet désirable. Les sons, tendant à monter et non point à descendre, n'arrivent que très difficilement aux oreilles des auditeurs. Quant à la véranda en verre, elle diminue encore la sonorité de l'orchestre en arrêtant les sons et les répercutant dans les airs. Il en résulte que l'on entend beaucoup les cuivres et la batterie et trop peu les cordes et les bois, malgré leur nombre et leur réelle valeur; leurs sons s'éteignent dans l'éther. Par exemple les *solis* de l'excellent cornettiste M. Lanzerini arrivent du ciel dans les meilleures conditions et sont fort applaudis. Somme toute, cette idée de faire jouer l'orchestre sur les toits du Casino n'est pas heureuse. Pourquoi ne pas couvrir le bassin du milieu et dresser là, pendant l'été, un kiosque dans le genre de celui de Besselièvre de Paris, aux Champs-Élysées?

L'orchestre de M. Lucas, composé d'artistes de beaucoup de mérite, obtiendrait dans ces conditions, j'en suis convaincu, tout le succès qu'il mérite. Si les concerts du soir pèchent par le manque de son, par contre ceux du jour, exécutés dans une salle beaucoup trop petite et trop basse de plafond, pèchent par trop de sonorité. Mais ce défaut va disparaître, car il est question de bâtir une vaste salle de concert avec théâtre, et l'on sait avec quelle rapidité s'exécutent à Monaco les plans conçus et arrêtés. Cette nouvelle salle dont l'acoustique, paraît-il, sera l'objet de soins minutieux, placera l'orchestre de Monaco dans les meilleures conditions....

Nous trouvons dans l'*Evénement*, de Paris, un long article du D^r Cousin sur les bains de mer. Convaincu que quelques extraits de l'écrit de ce praticien remplaceront avantageusement notre modeste prose, nous les offrons à nos lecteurs, surtout à nos baigneurs, en les invitant à s'en bien pénétrer.

Elles renferment en résumé tout un traité d'hygiène:

« L'eau de mer est une eau minérale type. Les savants la classent dans la famille des eaux chloro-bromo-iodurées sodiques fortes.

« Les gens du monde se contentent de sa dénomination plus vulgaire et plus compréhensible d'eau salée froide, et la rangent dans la catégorie des eaux qu'on fréquente beaucoup plus pour son plaisir que pour sa santé.

« On paraît trop oublier que l'eau de mer est un agent tout à la fois hygiénique et médical dont il est bon de connaître les vertus et le mode d'emploi pour tirer de son usage le meilleur effet possible.

« On ne peut nier les qualités remarquablement vivifiantes et salubres de l'air de la mer.

« Frais pendant la saison chaude, tempéré pendant l'hiver; sans cesse renouvelé grâce aux brises qui règnent en permanence sur la côte, chargé de particules salines — ce dont il est facile de s'assurer en passant la langue sur les lèvres, après quelques jours de séjour sur la plage — l'air marin constitue un agent modificateur puissant dont l'action est immédiate, et qui corrige efficacement l'effet nuisible de l'atmosphère pestilentielle et surchauffée des grandes villes.

« Ce qu'on doit rechercher tout d'abord dans le bain de mer, c'est l'effet du froid et de sa contrepartie nécessaire, indispensable, la réaction.

« Sous l'influence du froid, tout l'organisme se crispe et se condense; tous les fluides refluent vers

le centre. — Puis à la sortie de l'eau — si la durée en a été convenablement ménagée — l'être tout entier se dilate, le sang se porte avec une extrême énergie vers la périphérie imprimant à la peau une vitalité qui se traduit par une rougeur plus ou moins accentuée et une sensation de bien-être que connaissent par expérience tous les baigneurs expérimentés ou bien dirigés.

« Les plages du Nord, sur la Manche et l'Océan, sont les plus suivies en France.

« Elles conviennent aux scrofuleux, aux natures molles et lymphatiques, aux convalescents capables de réagir.

« Les plages du Midi sont surtout indiquées pour les sujets à poitrine délicate et pour ceux qui n'ont pas une énergie vitale capable de supporter la perte de calorique qu'entraîne fatalement l'immersion dans l'eau froide.

« Le bain dans le Nord est âpre et dur; c'est un agent hydrothérapique puissant.

« Le bain dans le Midi est doux et moelleux.

« Le premier doit être court; le second peut être prolongé sans inconvénient.

« L'Océan est moins riche en sels que les mers intérieures.

« Ainsi par exemple, la Méditerranée contient 4,4 pour cent de matières salines, alors que l'Océan n'en renferme que 3,8 pour cent, la Manche 3,6, la mer du Nord 3,3.

« Le bain du matin convient aux gens vigoureux et bien portants et le bain du milieu du jour aux sujets délicats.

« Rien d'absolu à formuler sous le rapport de la durée du bain.

« Il faut tout d'abord tâter la susceptibilité du baigneur et se baser pour cet essai sur l'état de sa constitution: d'ordinaire, les convalescents, les gens maigres et débiles, doivent séjourner peu de temps à l'eau: ils ne peuvent perdre impunément beaucoup de calorique, et l'exercice de la natation qui contrebalance si efficacement les effets du bain froid, est insuffisant pour maintenir l'équilibre.

« On peut cependant augmenter la durée du bain, proportionnellement au retour des forces.

« Règle générale, il ne faut pas attendre le premier frisson pour sortir de l'eau.

« Des frictions sèches, à l'issue du bain, un exercice modéré, favorisent la réaction et corrigent avec avantage les effets fâcheux de l'immersion trop prolongée. Un bain de pieds chaud concourt au même résultat. »

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Roquebrune. — Mercredi dernier, deux ouvriers qui travaillaient à l'enlèvement d'un bloc de rocher près la gare de Roquebrune ont été surpris par l'éboulement qu'ils provoquaient et sérieusement blessés.

Cannes. — De nombreux pronostics, dit le *Courrier de Cannes*, nous permettent de croire que la prochaine saison sera des plus brillantes. On nous annonce en effet, la location de villas importantes retenues d'avance par des personnages considérables.

D'autres part chacun sait que la vogue des villes de saison d'hiver répond toujours à la vogue des villes de saison d'été. Or, toutes les stations balnéaires, Trouville, Dieppe, Cabourg, Vichy, Aix-les-Bains, Mont-d'Or, Plombières, etc., etc., ont été encombrées par les baigneurs qui ne tarderont pas à fuir l'approche des froids et à venir chercher la chaleur de nos rayons de soleil. On doit être si frileux en quittant les eaux.

— Nous avons appris, dit le *Conservateur*, que

S. A. R. le duc de Montpensier, avait acheté le château de Grandval, à Cannes, avec toutes ses dépendances. Le parc a trente hectares de superficie. Le château, admirablement installé possède un mobilier estimé à 125,000 fr.

De son vivant, M. Grandval avait, dit-on, refusé un million six cent mille francs de ce beau domaine. Ses héritiers, ne pouvant, paraît-il, s'entendre, l'ont cédé pour le prix de 650,000 fr.

Toulon. — L'escadre d'évolutions, dans ce moment en mission sur les côtes de l'Algérie, a reçu l'ordre de rentrer et sera mouillée sur rade le 10 septembre.

Elle revient au grand complet ; la séparation, si souvent annoncée, des deux divisions navales en vue du détroit de Gibraltar, ne se réalisera pas encore cette fois, et si ce mouvement vient à s'exécuter un jour, ce sera après l'inspection générale, qui aura lieu au golfe Juan ou aux îles d'Hyères.

A la suite de cette inspection générale, l'escadre sera reconstituée sur de nouvelles bases; les bâtiments, dont les machines seront trop fatiguées, seront remplacés par d'autres navires pris dans la flotte de réserve; on veut toujours avoir deux divisions navales complètement armées au personnel et au matériel.

NOUVELLES.

Plusieurs journaux annoncent que le mariage du grand-duc héréditaire de Saxe-Weimar avec la princesse Thérèse d'Oldembourg sera probablement célébré à Weimar dans le courant du mois de septembre.

La jeune princesse est la fille du prince Pierre d'Oldembourg.

Le bruit court que le steamer *Panama* parti le 15 de Saint-Nazaire s'est perdu près de Santander.

Tous les passagers et l'équipage seraient sauvés.

La grève des boulangers, à Dublin, a cessé. L'ordre est rétabli à Belfast. La ville reste occupée militairement. Des mesures sont prises pour réprimer une nouvelle tentative.

FAITS DIVERS.

Le *Journal des Débats* donne d'intéressants détails sur la ménagerie des reptiles du Jardin des Plantes de Paris, qui vient de recevoir un nouvel hôte du genre le plus distingué et qui occupe la première place dans l'ordre des serpents : un boa dit devin.

Il est parmi les serpents comme l'éléphant ou le lion parmi les quadrupèdes. Il surpasse les animaux de son ordre par sa grandeur et par sa force, mais il ne contient aucun venin. La nature lui a donné la grandeur, l'agilité, la force et la beauté, mais elle lui a refusé ce funeste poison qu'elle a départi aux petites espèces de serpents.

C'est à l'espèce dont nous nous occupons qu'appartenait ce serpent énorme dont Pline a parlé, serpent qui arrêta l'armée de Régulus sur les côtes septentrionales de l'Afrique. Sans doute, il y a de l'exagération dans la longueur attribuée à ce monstrueux animal, il n'avait certainement pas 120 pieds de long; mais on est obligé d'admettre que c'était un reptile gigantesque, puisque le général romain ne parvint à le mettre à mort qu'après une attaque régulière qui coûta la vie à plusieurs soldats.

Les boas se trouvent en Afrique, en Asie et en Amérique. Celui dont vient de s'enrichir le Muséum vient de l'Amérique du Sud; il mesure 3 mètres de long et pèse 15 kilog. C'est un individu jeune encore, dont l'espèce atteint, en Afrique surtout, une longueur de près de 40 mètres.

Quand on considère la taille démesurée du boa, on ne peut être étonné de la force prodigieuse dont il jouit. Il

étouffe et écrase les plus gros quadrupèdes dans les replis multipliés de son corps, dont tous les points agissent et dont tous les contours saisissent la proie, s'appliquent intimement à sa surface et en suivent toutes les irrégularités.

La grande puissance de cet animal, sa force redoutable, sa longueur gigantesque, l'éclat de ses écailles, la beauté de ses couleurs, ont inspiré une sorte d'admiration mêlée d'effroi à plusieurs peuplades sauvages. Chez les anciens habitants du Mexique, le serpent devin a été un objet d'adoration.

C'est surtout dans les déserts brûlants de l'Afrique que, exerçant une domination peu troublée, le devin devient véritablement monstrueux.

On frémit quand on lit les récits des voyageurs qui ont pénétré dans l'intérieur de cette partie du monde, sur la manière dont l'énorme serpent devin s'avance au milieu des herbes hautes et des broussailles, semblable à une immense poutre flexible qu'on pousserait avec vitesse. Sur son passage tout s'incline. Un large sillon se dessine sous les ondulations de son corps.

On voit fuir devant lui les troupeaux de gazelles et d'autres animaux dont il fait sa proie, et le seul parti qui reste à prendre dans ces solitudes immenses pour se garantir de sa dent meurtrière est de mettre le feu aux herbes.

Comme particularité, nous ajouterons que de tous les habitants des bois, le plus antipathique au devin est le singe. Par analogie, il convoite aussi les nègres, qu'il poursuit avec animosité et qu'il engloutit tout entier.

Mais ceux-ci qui sont très-friands de la chair du reptile, lui font une guerre acharnée et le tuent aisément pendant le sommeil de la digestion.

Le 9^{me} concours poétique de Bordeaux est ouvert depuis le 15 août, et sera clos le 1^{er} décembre 1872. Toutes les compositions y sont admises : poèmes, chansons, prose et vers. Nulle limite n'est imposée aux concurrents, et toute latitude est laissée pour le choix du sujet.

Toutes les pièces, couronnées ou non, seront publiées et réunies en un beau volume, imprimé avec luxe.

Envoyer franco avant le 1^{er} décembre 1872, les manuscrits, écrits très-lisiblement. Joindre au manuscrit, en un mandat-poste ou en timbre-poste, une somme égale au nombre de lignes à insérer, multiplié par 40 centimes, titre, épigraphe, dédicace et signature compris. Souscrire pour un exemplaire au moins au volume qui portera ce titre : *La Justice*, et qui se vendra 3 francs. Joindre au mandat-poste le prix du volume.

Les prix consistent en deux médailles d'argent avec le nom du lauréat et la date du Concours; deux médailles de bronze avec le nom du lauréat et la date du Concours; une lyre (bronze argenté) et plusieurs autres prix et mentions.

Les manuscrits et tout ce qui concerne le Concours poétique devront être adressés franco à M. Evariste Carrance, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde).

Nous lisons dans la *Gazette de Nivelles* :

Un de nos plus intelligents éditeurs, bien connu de la rédaction et des abonnés de la *Gazette de Nivelles*, M. Félicien Baggerman, d'Anvers, va publier une seconde édition du *Tableau de la vie et de la mort* de notre première Reine, *Louise-Marie d'Orléans*. Cet ouvrage, dont la première édition parut le 20 octobre 1850, se vendit alors à plusieurs milliers d'exemplaires. Il manque aujourd'hui dans le commerce de la librairie; M. Félicien Baggerman a eu l'heureuse idée d'illustrer cette publication par une belle planche gravée, reproduisant la nouvelle église de Notre-Dame de Laeken.

Ce sera le triple accord de la Religion, de la Royauté et de l'Architecture, l'art vraiment chrétien, s'unissant pour assurer le succès de cette pieuse et patriotique entreprise du consciencieux éditeur des *Liggeren*.

Les membres de la Société archéologique en excursion dans le Shropshire, en Angleterre, ont entendu à l'une de leurs séances la lecture d'un mémoire intéressant de M. Grover sur l'industrie du fer. Après avoir indiqué les divers procédés en usage chez les différents peuples, M. Grover a donné des détails curieux sur la fabrication du fer dans la Grande-Bretagne sous la domination romaine.

Quoique les Romains eussent à leur disposition du charbon de terre dans presque toutes les stations de la Grande-Bretagne, et qu'on en trouve jusque dans leurs domaines de campagne, ils ne se servaient cependant pour la fonte du fer que du charbon de bois. Dans une villa romaine de la Grande-Bretagne, on employait une quantité de fer beaucoup plus grande que dans nos maisons modernes.

Le nombre et la variété des clefs de fer sont vraiment surprenants, et nous donnent une haute opinion des arts appliqués à l'économie domestique par les anciens conquérants de l'Angleterre. Chaque meuble avait sa clef, et quoique les meubles aient depuis très-longtemps péri, les clefs donnent encore une idée très-favorable de leur richesse. On a trouvé, en outre, des clefs de porte, des loquets, des verroux de toutes les formes, des clefs attachées à des bagues, quoique celles-ci fussent plus généralement en bronze. On a trouvé des chenets de cheminées à tête de chien d'un beau travail; ce qui prouve que les foyers dans les appartements étaient déjà en usage; des instruments de chasse, des couteaux, des ciseaux, des clous de toute forme, de toute dimension et pour toute sorte d'usages, depuis les clous employés dans les constructions jusqu'à ceux qui consolidaient les semelles des chaussures des fermiers romains.

A Chedworth on découvrit une énorme masse de fer qui avait été évidemment apportée là pour être mise en œuvre. Un forgeron était occupé à poste fixe dans cette villa; il avait toujours à réparer des clefs ou des instruments d'agriculture, et quand il avait du loisir il fabriquait d'ingénieux objets, clefs ou anneaux.

L'industrie du fer dans la Grande-Bretagne, sous les Romains, était surtout localisée dans le comté de Sussex, à cause de ses vastes forêts; on y a trouvé des puits d'où le minerai avait été extrait, de grands dépôts de cendre, en même temps que des poteries et des monnaies romaines.

L'abondance des matières nous force à renvoyer l'article Esquisses musicales à notre prochain numéro.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 19 au 25 Août 1872.

GOLFE JUAN. b. *Alexandre*, français, c. Musso, sable
 GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, id. c. Allari, chaux
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Curel, sable
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ONEILLE. goëlette *Catherine*, italien, c. Parodi, bois
 NICE. b. *Marie Adelaïde*, français, c. Verrando, chaux
 MENTON. b. *Cœur sincère*, id. c. Saissy, oignons
 GOLFE JUAN. b. *Alexandre*, id. c. Musso, sable
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.

Départs du 19 au 25 Août 1872.

ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, français, c. Palmaro, fûts v.
 MENTON. brick-goëlette *Caroline*, id. c. Vincent, vin
 GOLFE JUAN. b. *la Pauline*, id. c. Gabriel, sur lest
 ID. b. *Alexandre*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Curel, id.
 ST-JEAN. b. *St-Joseph*, id. c. Allari, id.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 MENTON. b. *Marie Adelaïde*, id. c. Verrando, chaux
 ID. b. *Cœur sincère*, id. c. Saissy, sur lest
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *Alexandre*, id. c. Musso, id.
 NICE. goëlette *Catherine*, italien, c. Parodi, bois

LA MODE ILLUSTRÉE

S'il y a des économies qui coûtent beaucoup d'argent, il est aussi des dépenses qui en rapportent beaucoup, parce qu'elles sont productives, et permettent de supprimer un grand nombre de frais; tel est, entre autres, l'abonnement à la *Mode illustrée*, journal de la famille, publié par MM. Didot frères, fils et C^{ie}, rue Jacob, 56. Pour la modique somme de 12 fr. par an, à Paris, 14 fr. pour les départements, ce journal met chaque mère de famille à même d'exécuter tous ses vêtements, et ceux de ses enfants, et par conséquent d'épargner les frais toujours considérables de la main d'œuvre; la *Mode illustrée*, paraissant chaque semaine, publie 52 numéros et 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle, contenant tous les objets qui font partie de la toilette; on trouve, en outre, dans ce journal, des recettes de ménage, des articles d'éducation, des romans intéressants et moraux, en un mot tout ce qui peut servir, instruire la famille et lui plaire. La *Mode illustrée* en est à sa douzième année d'existence; son administration a toujours fait honneur à ses engagements qui ont souvent été dépassés, dans l'intérêt de ses abonnés; aussi a-t-elle retrouvé son nombreux public, fidèle dévoué, et rendant hautement témoignage de son utilité. On peut s'abonner pour l'année, pour six mois, ou pour trois mois (14 fr. 7 fr. ou 3 fr. 50), à volonté, en envoyant soit un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et C^{ie}, soit des timbres-poste.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE ET HAUTE ITALIE. — SERVICE D'ÉTÉ

Prix des places de Monaco aux gares ci-dessous dénommées

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

PRIX DES PLACES			STATIONS.	DÉPARTS											
1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.													
29 55	22 15	16 25	Marseille						matin						
21 30	16 »	11 70	Toulon				matin								
5 75	4 30	3 15	Cannes			6 45			8 50	1 40	11 26	3 04	7 11	10 36	
1 95	1 45	1 10	Nice			7 53			10 05	2 45	12 49	4 36	8 24	11 50	
1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-mer			8 05			10 21	2 58	1 01	4 50	8 37	12 02	
1 10	» 80	» 60	Beaulieu			8 12			10 28		1 08	4 57	8 44		
» 85	» 65	» 45	Eze			8 20			10 36		1 19	5 09	8 52		
» 70	» 55	» 35	Monaco			8 35			10 57	3 23	1 35	5 25	9 07	12 26	
» 70	» 55	» 35	Monte Carlo			8 40			11 03	3 29	1 44	5 30	9 12	12 31	
1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebrune			8 51			11 16		1 51	5 42	9 21		
2 45	1 85	1 30	Menton			9 00			11 25	3 45	2 00	5 51	9 30	12 47	
9 80	7 »	6 »	Vintimille } arriv. h. Paris	matin		9 30			matin	4 10	2 30	6 16	soir	1 12	
14 35	10 15	7 25	Vintimille } dep. h. Rome			6 36				5 35	soir	soir		3 05	
17 50	12 35	8 95	Albenga	9 50	mat.	2 15	soir			7 55				6 04	
19 15	13 55	9 65	Savona	11 40	5 00	4 00	7 42			9 10				7 30	
			Voltri	12 58	6 08	5 07	8 50			10 09				8 48	
			Gènes, arrivée	1 40	6 45	5 50	9 35			10 40				9 32	

* L'heure de Rome avance de 47 m. sur l'heure de Paris.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

19 15	13 55	9 65	Gènes	4 15		7 05	8 05	12 14	4 15	8 10	4 15				
17 50	12 35	8 95	Voltri	4 49		7 40	8 51	1 02	5 03	8 50					
14 35	10 15	7 25	Savona	6 00	matin	8 40		2 14	6 16	9 58					
9 80	7 »	6 »	Albenga	7 35	4 56	9 58		3 50	7 48	soir					
2 45	1 85	1 30	Vintimille } arr. h. Rome	10 22	7 42	12 10		6 35	10 20		10 20				
1 20	» 90	» 65	Vintimille } départ h. Paris	10 37	8 13	12 20		7 15	soir	soir	10 15				
» 70	» 55	» 35	Menton	11 03	8 38	12 40		7 40		4 24	10 40				
» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	11 14	8 50			7 53		4 37					
» 85	» 65	» 45	Monte Carlo	11 24	8 59	12 58		8 03		4 48	11 04				
» 70	» 55	» 35	Monaco	11 33	9 05	1 04		8 10		4 54	11 10				
1 10	» 80	» 60	Eze	11 47	9 19	1 18				5 08					
1 35	» 95	» 75	Beaulieu	11 55	9 27					5 16					
1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-mer	12 02	9 34	1 30	matin	8 36		5 23	11 33				
5 75	4 30	3 15	Nice	12 15	9 47	1 43	6 05	8 49		5 50	11 46				
21 30	16 »	11 70	Cannes	1 43	11 31	3 11	7 19	10 45		7 15	soir				
29 55	22 15	16 25	Toulon	7 20	4 12	7 10	12 04	soir		soir					
			Marseille, arrivée	9 44	6 17	8 53	2 18								

* L'heure de Rome avance de 47 m. sur l'heure de Paris.

G^d Hôtel des Bains A MONACO.

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient encore de s'agrandir, comme annexe, l'ancien hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés. Grande terrasse, restaurant sur la mer. Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris, à des prix modérés.

A VENDRE PARCELLES de TERRAIN de diverses contenances. Quartier de la Colla, près la gare de Monaco. S'adresser à M. FRANÇOIS BIVÈS pour tous renseignements

30 MINUTES DE NICE

BAINS DE MER DE MONACO.

15 MINUTES DE MENTON

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. Cabines élégantes et bien aérées.

Bains d'eau douce et Bains de mer chauds.

Grand Hôtel des Bains sur la plage. — Appartements parfaitement meublés. — Pension modérée pour familles.

Le seul Bain de Mer possédant un Casino, qui offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin.

La Roulette s'y joue avec un seul zéro : le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs.

Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or. Le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 fr.

Cabinet de Lecture où se trouvent toutes les publications Françaises et Étrangères. — Concert l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Les Jardins de Monte Carlo, qui s'étendent en terrasses du Casino à la mer, offrent, outre les points de vue les plus pittoresques, des promenades agréables au milieu des Palmiers, des Caroubiers, des Cactus, des Aloès, des Géraniums, des Lauriers-rose, des Tamarins et toute la flore d'Afrique.

Grand Hôtel de Paris, à côté du Casino. Cet Hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi. Beaux appartements. — Magnifique Salle à manger, Salon de Restaurant. Grand Café avec Billards. — Cabinets particuliers. Cuisine française.

La ville et la campagne de Monaco renferment

des Hôtels, des Maisons particulières et des Villas, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — Station télégraphique.

Le trajet de Marseille à Monaco se fait en 7 heures.

Depuis l'ouverture de la ligne de la Ligurie on se rend par chemin de fer de Gènes à Monaco en 7 heures.

De Turin en 12 heures.

De Milan en 12 heures.

De Florence en 18 heures.

De Venise en 19 heures.

De Rome en 28 heures.

De Naples en 36 heures.

Plusieurs départs amènent les voyageurs de Nice à Monaco.

Le trajet se fait en trente minutes.

A VENDRE OU A LOUER près du Casino

JOLIE VILLA

Très-richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.

S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

Hôtel d'Angleterre, tenu par A. NOGHÈS, rue du Tribunal, à Monaco. Table d'hôte et Pension.

Hôtel de la Paix, tenu par FONTAINE, rue Basse, à Monaco. Table d'hôte et Pension.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et Pension. — Chambres meublées.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

Monaco — Imprimerie du Journal de Monaco. 1872

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

UNE VISITE A MONACO

Prix : fr. 1 ; par la poste fr. 1 20